

**ARRETE DE  
PERMISSION DE VOIRIE**

**N° 067/2025**

*mis en ligne le 18/03/2025*

Le Maire,

Vu la pétition présentée par Monsieur HERON Sylvain, propriétaire du commerce « LE SAINT LOUIS »

Pour l'activité commerciale sise 27 Place du marché à La Suze/Sarthe ;  
A l'effet d'obtenir l'autorisation d'occupation du domaine public.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la voirie routière, article L 115.1 à L 116.8 et L 141.2 à L 141.12, R 115.1 à R116.2 et R 141.12 à R 141.22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 1996 fixant les règles d'occupation du domaine public ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°119/2024 fixant le tarif des redevances à percevoir au profit de la commune pour occupation du domaine public routier communal ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le pétitionnaire est autorisé à occuper tout au long de l'année, le domaine public selon l'emprise qui est définie sur le plan joint et d'une surface totale de 15 m<sup>2</sup>.

**Article 2** – Cette autorisation est valable un an et elle est renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an également.

**Article 3** – En cas de modification de l'emprise, le pétitionnaire devra en informer le Maire de la commune de La Suze sur Sarthe avant toute exploitation.

**Article 4** – Les tarifs d'occupation du domaine public sont fixés par délibération du conseil municipal chaque année pour l'année suivante. Ils seront donc appliqués d'office aux pétitionnaires qui devront s'en acquitter.

**Article 5** – Sauf indication contraire, le présent arrêté sera périmé de plein droit s'il n'en a pas été fait usage dans le délai d'un an, à compter de sa date d'approbation.

**Article 6** – Le non-respect du règlement de la voirie pourra entraîner la nullité absolue de la présente autorisation, sur décision du Maire.

**Article 7** – La présente permission de voirie annule et remplace la permission de voirie numéro 130/2021 datant du 18 mai 2021.

A La Suze sur Sarthe, le 12 février 2025

Monsieur le Maire de  
La Suze sur Sarthe  
Emmanuel D'AILLIERES

